

Co-Psy et DCIO: Info rapide N°23 Juin 2013

Mobilisation pour la défense des CIO !



La dernière « info rapide » faisait état des annonces de fermetures de CIO dans plusieurs académies.

A Lyon, le rectorat, a annoncé récemment un projet de restructuration de la carte des CIO sur l'agglomération lyonnaise.

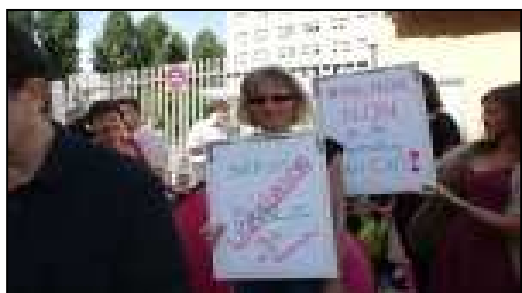
4 CIO (Rillieux, Lyon Centre, Lyon Rive gauche, Vénissieux) sont menacés de fermeture d'ici décembre 2013. Les personnels devant être « recasés » dans les CIO d'Etat du département, au mépris des conditions de travail et de la qualité du service pour les usagers. Réunis en assemblée générale, nos collègues avaient décidé le 11 Juin d'appeler tous les personnels, copsy, DCIO et personnels administratifs, à la grève, le 20 juin, jour de la commission d'appel 3^{ème}.

La mobilisation a été particulièrement réussie ! 65% de l'ensemble des personnels de l'académie étaient en grève et 16 CIO sur 25 étaient fermés !

24 Juin 2013

Sommaire :

- *Mobilisation contre les fermetures de CIO*
- *Bilan des concours*
- *L'action*



Changement de ton au rectorat

Une délégation des personnels, rassemblés à plus d'une centaine devant le rectorat, accompagnée du secrétaire académique du SNES, a été reçue par le secrétaire général.

D'ores et déjà, il semble que la situation du CIO de Lyon Rive gauche, dont les locaux sont mis à disposition gratuitement par le « grand Lyon », puisse être revue. Pour les 3 autres CIO, le rectorat s'est engagé à rechercher des solutions de relogement autres que celles prévues initialement et à consulter les personnels.

Avec le SNES, les collègues vont poursuivre la mobilisation en direction des parents et des élus pour obtenir le maintien de l'ensemble du réseau malgré les arguments gestionnaires qui jusqu'à présent ont prévalu.

A Reims , le SPO dans l'action, les CIO dans la rue !

Nos collègues ont décidé de se rassembler le 26 Juin, jour de la 6^{ème} conférence Etat/Région dont le thème est effectivement bien choisi puisqu'il s'agit des « réseaux en action » ! Ils protesteront contre l'annonce de fermeture de 3 CIO ; Reims Boulard, Epernay et Chalons en Champagne et contre les menaces qui pèsent sur le CIO de Troyes. Le désengagement des CG est une nouvelle fois mis en avant mais le rectorat a placé la barre très haut, en exigeant des « solutions de relogement gratuites » ! Les collègues sont bien décidés à se faire entendre pour défendre le service public d'orientation de l'éducation nationale !

Photos de l'action de Lyon

<http://www.lyon.snes.edu/spip/>



Mobilisons nous pour défendre les CIO (suite)

Nos collègues de Grenoble étaient aussi dans l'action. Un groupe de travail s'est tenu au Rectorat et les collègues de Chambéry ont été reçus en audience à la DSDEN. Il leur a été annoncé que le Rectorat avait décidé de reprendre en tant que CIO d'état, les CIO de Chambéry et d'Annecy. Mais le relogement serait à la DSDEN dont les locaux sont trop petits. Les collègues risquent donc d'être nommés en établissements dont certains sont très éloignés de la DSDEN. La décision du Rectorat de Grenoble de reprendre les CIO départementaux à sa charge est positive. Elle montre que c'est possible mais la solution trouvée ne peut convenir et doit être améliorée.

Concours réservés : Le SNES avait prévu !

Le Snes est intervenu dès la publication des résultats des concours pour demander la constitution de listes supplémentaires pour les trois concours. Il y avait en effet des candidats doublements reçus, soit au concours externe et au concours réservé, soit au concours interne et au concours réservé. Nous risquions donc de perdre quelques postes mais qui représentent beaucoup sur un total si peu important (128 postes au total). Nous avons obtenu satisfaction. Le MEN a d'ores et déjà contacté les collègues inscrits en liste supplémentaire sur le réservé pour pourvoir les places libérées par les doubles admissions.

Nous avons également alerté, depuis déjà longtemps, sur l'absurdité qu'il y avait à recruter des collègues titulaires du master II de psychologie, ayant au moins 4 ans d'exercice en tant que copsy contractuels et de les envoyer en formation sans aucun aménagement tandis que les rectorats allaient devoir recruter de nouveaux contractuels.

Il faut resituer le problème au niveau du recrutement pour bien comprendre la nature des blocages.

Petit rappel historique...

Lors des discussions sur le statut de 1991, le SNES portait la revendication d'un recrutement au niveau du DESS de psychologie et un PRE-recrutement rémunéré, ouvert aux candidats titulaires de la licence de psychologie. Ceci aurait permis de concevoir la formation de manière différenciée, dans le cursus de pré recrutement et après le recrutement dans l'EN.

De plus, du point de vue des grilles de rémunérations, le recrutement à BAC+5 aurait effectivement été reconnu, ce qui n'a jamais été le cas avec un recrutement à la licence. Dans sa volonté de caler le concours de recrutement des copsy sur celui des enseignants, le MEN de l'époque avait opté pour la licence. Mais aujourd'hui, avec l'élévation du niveau du recrutement des enseignants et des CPE au Master, les copsy sont de fait « décalés » par rapport au niveau officiel du concours, alors que dans la réalité tout le monde sait que 80% des lauréats des concours actuels ont déjà le master II de psychologie et souvent une expérience professionnelle.

Après le changement de gouvernement, le SNES a relancé ses demandes sur la formation et le recrutement des copsy en alertant sur les risques, que représenterait le scénario qui va se jouer aujourd'hui. Le MEN n'a pas jugé ce dossier prioritaire et nous en vivons aujourd'hui les conséquences concrètes !

Une quarantaine de collègues ex contractuels expérimentés vont partir deux ans en formation tandis que les élus du personnel devront faire pression sur les recteurs pour qu'ils pourvoient les postes ce qui revient à recruter de nouveaux contractuels ! Faute d'avoir accepté de porter le concours au niveau master II de psychologie le MEN réamorçe la pompe de la précarité !

Dans le respect de l'égalité entre les candidats, le SNES demande un aménagement des conditions de formation des actuels lauréats du concours réservé, titulaires du master II de psychologie et l'ouverture urgente de discussions avec les organisations syndicales pour mettre le recrutement des copsy en phase avec la réalité, en conformité avec la loi de 1985 sur le titre de psychologue.

Action !

Sous couvert de réorganisation de la carte des CIO, c'est la division par deux du réseau des CIO qui est recherchée. C'est aussi encore une fois le service public de proximité qui est attaqué. A qui fera-t-on croire que le service sera mieux rendu au public s'il doit effectuer 50 kms de plus pour trouver un CIO ? Comment assurer un travail régulier et approfondi avec les équipes d'établissements si le CIO couvre plusieurs districts ? Par contre, nul doute que les villes désertées par les CIO ne voient rapidement s'implanter une cité des métiers ou une plateforme multiservices, avec une toute autre conception de l'orientation et du métier !

Pour l'intérêt des élèves et des familles, pour la défense de notre service public d'orientation et de notre métier, ensemble, imposons d'autres choix !



*Adressez la carte pétition ci-dessous au
Rectorat de Reims, de Grenoble et de Versailles*



NON aux fermetures !...
NON aux fusions !...
NON...



Monsieur Le Recteur ,

Il faut stopper les fermetures des CIO de.....

.....
qui démantèlent le réseau public d'orientation de l'EN au détriment des élèves et au mépris des conditions d'exercice des personnels.